Centre Vincent Van Gogh ASBL
Rue Traversière 17
1210 Bruxelles
0415.797.428

Association des copropriétaires de la Résidence ACP TRAVERSIERE

BCE 0816.938.255

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MERCREDI 26 JUIN 2024

Le mercredi 26 juin 2024, les copropriétaires de l'Association des Copropriétaires de l'immeuble « ACP TRAVERSIERE » se sont réunis en assemblée générale ordinaire en 1ère séance, au FOYER EUROPEEN, rue Traversière 15-21, 1210 Bruxelles.

*****

La séance est ouverte à 14h15. 2 propriétaires sur 3 sont présents ou représentés en séance ; ils totalisent 5.438 des 9.998èmes ; le double quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

La liste des présences est déposée sur le bureau et restera annexée au livre des procès-verbaux.

L'assemblée générale est valablement constituée et habilitée à délibérer sur l'ordre du jour, repris dans la convocation. Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales et aux statuts de la copropriété.

Réduction du droit de vote : LE CHAB dispose de 4.563 quotités, soit plus que l'ensemble des quotités des autres propriétaires présents et représentés ; leur droit de vote doit être ramené à hauteur du total des quotités des autres propriétaires présents et représentés.
Le calcul des votes sera donc opéré sur la base de 1.164 quotités, et le CHAB votera à hauteur 582 quotités.

*****

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend les décisions suivantes :

1. **Validité de la convocation, vérification des procurations, détermination du quorum, validité de l'Assemblée**

Voir supra

2. **Nomination du président de séance**

La loi précisant que l'assemblée doit être présidée par un propriétaire, Monsieur Vincent Helleputte propose sa candidature qui est mise au vote (majorité requise = majorité absolue).
Personne ne demande l'application du vote écrit.

Centre Vincent Van Gogh ASBL
Rue Traversière 17
1210 Bruxelles
0415.797.428

VOTE 1 / L'assemblée élit Monsieur Vincent Helleputte comme président de séance.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

3. Nomination du secrétaire de séance

Le syndic, représenté par Cédric Van De Wiele, propose aux propriétaires de rédiger le procès-verbal des décisions de la présente assemblée générale. Cette proposition est mise au vote (majorité requise = majorité absolue).

VOTE 2 / L'assemblée élit Cédric Van De Wiele comme secrétaire de séance.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2023 et du bilan au 31 décembre 2023.

Les comptes ont été réalisés par les soins du syndic POLE CONCEPT.

Ils ont été transmis à tous les copropriétaires. L'envoi comprenait les documents suivants :

- Relevé des dépenses
- Tableau de répartition
- Tableau des consommations
- Facture individuelle

La vérification des comptes a été faite par Monsieur VAN DE WIELE (CHAB) mandaté comme commissaire aux comptes lors de la précédente assemblée générale.

VOTE 3 / L'assemblée décide d'approuver les comptes de l'exercice 2023 et le bilan au 31 décembre 2023.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

5. Décharges au commissaire aux comptes et au syndic

Il n'y a pas de conseil de copropriété. La décharge n'est donc pas à l'ordre du jour.

La décharge au commissaire aux comptes, Monsieur VAN DE WIELE (CHAB), pour son activité durant l'exercice 2023 est mise au vote (majorité requise = majorité absolue).

Centre Vincent Van Gogh ASBL
Rue Traversière 17
1210 Bruxelles
0415.797.428

VOTE 4 / L'assemblée donne décharge au commissaire aux comptes pour son activité durant l'exercices 2023.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

VOTE 5 / L'assemblée donne décharge au syndic POLE CONCEPT pour son activité durant l'exercice 2023.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

6. Inondation sous-sol copropriété et réactivité de l'intervention

Le niveau -4 du parking est inondé depuis de longs mois.

VOTE 6 / L'assemblée décide d'envoyer dans un premier temps un rappel à Rauwers et sans réaction de transmettre le dossier à un avocat.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

7. Gestion de l'accès du parc et procédures en cas d'incendie

La sortie de secours de l'HVG et peut-être de la Maison Médicale donne sur le jardin et son accès est fermé à clé par une chaîne appartenant à la Commune.

VOTE 7 / L'assemblée décide de faire vérifier dans l'acte de base si une servitude existe par rapport au jardin de la copropriété. Il faudra ensuite envoyer un courrier à la Commune pour demander une servitude.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

8. Placement de containers dans le parc

L'HVG cherche un endroit pour placer ses containers de 1100 litres.

VOTE 8 / L'assemblée décide d'autoriser l'HVG a placer son container sous le porche, devant la grille du jardin.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

9. Accès au bâtiment par les ouvriers communaux

Il faudrait formaliser les accords entre le CHAB et la Commune concernant les accès au local des gardiens de parc, au parking, ...

Centre Vincent Van Gogh ASBL
Rue Traversière 17
1210 Bruxelles
0415.797.428

Il faudra contacter la Commune après les élections.

10. Elections statutaires :

a) Attribution du mandat de commissaire aux comptes

La loi du 18 Juin 2018 impose aux copropriétés de choisir un commissaire aux comptes ou un collège de commissaires, propriétaires ou non qui devront remplir leur mission suivant les modalités qui seront fixées dans les statuts.

VOTE 9 / L'assemblée vote l'attribution du mandat de Commissaire aux comptes à Monsieur RAFALOVICZ Jeremie qui remettra un rapport lors de la prochaine assemblée de Mars 2025 sur les comptes 2024.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

b) **attribution du mandat de Syndic**

Le mandat du syndic vient à échéance à la présente assemblée générale ordinaire. Le renouvellement du mandat du Centre Vincent Van Gogh asbl jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire est mis au vote (majorité requise = majorité absolue).

VOTE 10 / L'assemblée confirme le mandat de l' ASBL Centre Vincent Van Gogh comme syndic de la copropriété jusqu'à la prochaine assemblée ordinaire de 2025.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

11. Divers :

Rénovation de la terrasse attenante à la Maison Médicale. La Maison Médicale demande si elle peut faire entretenir celle-ci à ses frais.

VOTE 11 / L'assemblée accepte la proposition de la Maison Médicale.

Ce vote est acquis à l'unanimité.

*****

Centre Vincent Van Gogh ASBL
Rue Traversière 17
1210 Bruxelles
0415.797.428

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 15 heures.

Le président

Le secrétaire

Les propriétaires

Liste d'assemblée générale du 26/06/2024

Immeuble : TRAVERSIERE

	Propriétaire			Signature
1	ADM.COMMUNALE SAINT JOS Avenue de l'Astronomie, 13 1210 Bruxelles Numéro BarCode :0	**Quotités : 4563** **Lot** **Quotité** P-001-0 4563	**Présent** **Représenté**	
2	~~BOTACOOP~~ c/o Mr ~~Lambermont~~ Rue Traversière, 21 1210 Bruxelles Numéro BarCode :0	**Quotités : 1164** **Lot** **Quotité** P-003-0 1164	**Présent** **Représenté**	MAFALDA/C2 JEREMIE
3	CHAB / CENTRE CULTUREL V. Rue Traversière, 8 1210 Bruxelles Numéro BarCode :0	**Quotités : 4271** **Lot** **Quotité** P-002-0 4271	**Présent** **Représenté**	Vincent HELLEBOID

Nbre de propriétaire : 3 **Total des Quotités : 9998**

Nbre de propriétaire présents :_____ **Nbre de propriétaire représentés :_____**

Signature du Président de bureau